

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017



Les présents

Le Comité Directeur

Philippe Nerrière Président Thierry Roche Secrétaire Samuel Flageul Trésorier

Carine Chevereau Vice-Présidente Absente excusée

Jean-Luc Lesieur
Sophie Roche
Patrick Haemmerlé
Jean-Pierre Brulé
Evelyne Le Corfec

Directeur Technique
Responsable du matériel
Adjoint au matériel
Responsable NAP/NEV
Secrétaire adjoint

Les invités

Alain Venot Maire de Châteaudun et Président de la Communauté de Communes

André Galerne Conseiller municipal délégué aux sports

Pascal MARC Président du Comité Régional Centre de la FFESSM

Bernard MENAUT Président du Comité Départemental Eure-et-Loir de la FFESSM

représenté par Thierry Roche, Secrétaire du CODEP 28 FFESSM

Eric Valette Responsable de la section Audiovisuelle du Subaquatique Dunois

Les absents excusés

Nicole Petit Conseillère municipale déléguée aux associations et aux animations

Ouverture de séance à 20h30

Nombre d'électeurs (adhérents à jour de leur dossier d'inscription) 80 Nombre de votants présents à l'Assemblée ou ayant donné procuration xx

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

- Deux événements ont particulièrement marqué la saison 2016/2017
 - Le club a eu l'honneur d'organiser le championnat de France de Nage en Eau Vive classe 1
 / 2. La compétition s'est disputée à Châteaudun le 14 mai 2017, une première pour le club.
 C'était aussi la 40ème édition de la Descente du Loir :

155 nageurs 41 clubs représentés

Les retours ont été excellents que cela soit du président de la commission nationale ou de la part des compétiteurs et cela grâce à la quarantaine de bénévoles (adhérents, mais aussi aux conjoints et enfants)

Je tenais à remercier également la ville de Châteaudun pour l'aide très précieuse qu'elle a apportée pour la réussite de cet événement.

- o Nous avons fêté également le 40ème anniversaire du club par un repas le 4 novembre dernier
- Un nombre stable de licencié,
- De nombreux diplômes passés cette année en particulier :
 - o des Niveau 1
 - o le Niveau 4 de Cécile JAN
 - o Le formateur photo Niveau 2 d'Éric VALETTE
- Le label Ecosub est prolongé pour la nouvelle olympiade jusqu'en 2021
- De nombreux membres se sont investis au niveau régional et départemental :
 - Cécile JAN au niveau du Comité Régional et Départemental

Au niveau départemental

- Thierry ROCHE Secrétaire et webmaster
- Samuel FLAGEUL Président de la Commission Technique
- Éric VALETTE Président de la Commission Audiovisuelle
- Moi-même Président des Commissions NAP et NEV
- Une nouvelle activité au sein du club : la biologie sous-marine Barbara PERCHERON est la référente au niveau du club
- La PSP qui continue doucement son développement avec des créneaux supplémentaires à la piscine un dimanche par mois
- Une sortie exploration à Madère organisée par Jacques LHUILLERY en septembre

RAPPORT DU SECRETAIRE

94 licenciés dont 87 adhérents et 7 licences passagers

Âge moyen: 45,88 ans

Répartition des licences :

Licences 2016-2017 Sexe				%	Licences 2015-2016			
Tranches d'âge	ĭ <u>T</u> F	Н	Total		F	Н	Total	%
de 08 à 16 ans		6	6	8.51%	1	7	8	9.28%
de 16 à 18 ans	1	1	2	0.51/6		1	1	9.20 /6
plus de 18 ans	31	55	86	91.49%	30	58	88	90.72%
Total	32	62	94		31	66	97	
	34.04%	65.96%			31.96%	68.04%		

La saison 2017-2018:

Les inscriptions au 24/11/2017 pour la saison 2017-2018 : 80 personnes (+ 6 pré-inscrits).

Organisation de la future rentrée 2018-2019 :

Lors de l'Assemblée 2016, nous avions pour objectif d'améliorer le retour des dossiers complets. Comme il n'y avait pas cette année de limite de date pour remettre les dossiers d'adhésion complets, c'est l'effet inverse qui a été constaté malgré les relances.

En conséquence, il est décidé que la réduction de 15 € sera maintenue mais ne s'appliquera qu'aux dossiers complets remis avant le 1^{er} octobre 2018.

Cotisations:

La dernière augmentation de 5 € de la cotisation était pour la saison 2014-2015.

Le Comité Directeur a décidé une augmentation générale de 5 € pour la saison 2018-2019.

Le tarif des licences passager a été révisé à la baisse de 20 € pour les adultes et 15 € pour les jeunes.

Tarif des cotisations 2018-2019	Plongée subaquatique	Nage avec Palmes	
Licence Adulte FFESSM + adhésion + assurance Loisir1 de base incluse	150 €	110€	
Licence Jeune FFESSM + adhésion + assurance Loisir1 de base incluse	125 €	100€	
Licence Adulte FFESSM sans adhésion au club	45 €		
Licence Jeune FFESSM sans adhésion au club	30 €		

Ces nouveaux tarifs sont adoptés par un vote à main levée avec une abstention et une opposition.

Modification du Règlement Intérieur de l'association

Le Règlement Intérieur doit être mis en conformité avec les changements officialisés dans le Code du Sport relatifs à la présentation d'un certificat médical pour l'obtention d'une licence.

Ainsi, au paragraphe ADHESION, la phrase :

Le certificat médical doit obligatoirement couvrir la période entre la date d'adhésion et le dernier jour de la saison.

est supprimée.

Cette modification mineure ne fait pas l'objet d'une Assemblée Générale Extraordinaire, sauf demande exprimée par la présente Assemblée.

Cette modification est acceptée à l'unanimité.

RAPPORT DU TRESORIER

Présentation du bilan financier de la saison 2016-2017 et du bilan prévisionnel 2017-2018 (en annexe du présent compte-rendu).

Le rapport du Trésorier est mis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE

Sorties techniques:

10 sorties fosse

1 sortie de validation N1

Sorties en milieu naturel:

Roussay en mars (carrière)

Ploumanac'h

Erquy en juin avec le club de Bonneval

32 diplômes délivrés :

1 plongeur d'argent,

15 Niveau 1

5 Niveau 2,

4 Niveau 3,

1 Niveau 4

6 plongeurs nitrox

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DU MATERIEL

TIV:

Remerciements aux personnes venues au TIV.

Cette année un outil fédéral sur Internet a été mis en service pour gérer les inspections des bouteilles. Ceci permet à tout moment via Internet de savoir si une bouteille est conforme à la législation. La seule différence visible pour les plongeurs est qu'il n'y a plus d'étiquette TIV.

13 blocs ont étés envoyés en ré épreuve

3 blocs ont étés rebutés (2 x 12 L et 1 x 15 L).

1 avait 25 ans, 2 avaient 30 ans.

Entretien du matériel :

L'entretien du matériel est fait chez Gervais Sport à Orléans.

Suite à un changement de législation sur les EPI (détendeurs, stabs et masques) certains matériels ne pourront plus être entretenus par Gervais Sports. Ils seront cette année entretenus par Le Lac Sport près de Tours.

Achats de matériel :

- PSP:
 - o 2 blocs 10 L
 - o 4 Back pack.
 - Des structures démontables ont été conçues et réalisées par des adhérents pour les différentes épreuves de PSP
- Différents matériels pour le championnat de France de NEV
- 3 détendeurs
- 2 gilets stabilisateurs
- Petit matériel courant (joints, embouts, flexibles...)

RAPPORT DU RESPONSABLE APNEE

Séance d'apnée statique chaque 1er lundi du mois

Fosses : 5 séances de 15 plongeurs

RAPPORT DU RESPONSABLE ENVIRONNEMENT ET BIOLOGIE

En 2017 une nouvelle activité aquatique est apparue au sein du club Dunois, la plongée biologique L'objectif de cette formation est, grâce à l'acquisition de notions sur les écosystèmes sous-marins, de favoriser l'observation de la faune et la flore sous-marine

Lors de cette session 2017, une dizaine de plongeurs du club Dunois ont été validés plongeurs NIVEAU 1 BIOLOGIE lors des sorties aux Glénan et à Erquy

La session 2018 va bientôt commencer.

La formation NIVEAU 1 BIOLOGIQUE comprend :

- 16 heures de cours théoriques sur 8 soirées
- 4 plongées en milieu naturel avec encadrement compétent en biologie subaquatique, organisées par le CODEP 28

Conditions d'inscription : être licencié FFESSM avec licence en cours de validité et être NIVEAU 2 technique (toutefois les NIVEAUX 1 peuvent être acceptés pour la formation, mais leur NIVEAU 1 BIOLOGIE ne sera validé que lors de leur validation du N2 technique)

Pour les plongeurs Dunois validés BIO en 2017, nous leur proposons une formation NIVEAU 2 BIOLOGIQUE

Cette formation comprend:

- 12 heures de cours théoriques sur 6 soirées + un samedi après-midi à Chartres
- 4 plongées en milieu naturel avec encadrement compétent en biologie subaquatique, organisées par le CODEP 28

L'ensemble des cours PB1 et PB2, sera assuré par des encadrants Bio du département, Les candidats du club de Bonneval se joindront à nous pour suivre les cours qui se dérouleront majoritairement dans la salle de Châteaudun, quelques-uns à Bonneval et un samedi après-midi à Chartres pour les techniques de laboratoire (pour les PB2)

Le calendrier de ces 2 formations est maintenant à disposition bien que les noms de formateurs ne sont pas tous connus

Ces formations nous permettront peut-être d'être autonomes en formateurs BIO 1 au sein de Club Dunois en validant des FB1 pour l'année 2019Une formation PB1 sera organisée sur la nouvelle saison

Une formation PB2 va commencer courant décembre 2017

RAPPORT DU RESPONSABLE NAGE AVEC PALMES, NAGE EN EAU VIVE

La participation aux entrainements piscine est constante, 15 à 25 personnes selon la saison, et le dimanche matin de 5 à 15 personnes selon, cette fois-ci, la météo et la température de l'eau.

Nous avons fait quelques belles balades sur la Conie ou sur des parties du Loir que nous ne pratiquions pas d'habitude.

Coté course, nous avons voyagé un peu au travers de la France. Nous sommes allés à :

- Concarneau
- St Avertin
- Viry-Chatillon
- 5 descentes du trophée de l'Eure
- Toulouse
- Louviers
- Bréhat
- Bonneval
- Chenonceau

Le 14 mai nous avons organisé les championnats de France de Nage en Eau Vive classe 1 et 2 :

155 participants, un record pour le championnat

18 nageurs représentaient le club

Un aperçu du classement de nos nageurs :

- 19ème Philippe 1h09.09
- 22ème Guillaume Brulé 3ème senior homme 1h09m20s
- 23ème Carole Courgeon 3ème senior féminine 1h09m36s
- 29ème Jérôme Fillon 1h11m19s
- 33ème Sébastien Guilbault 1h12m02s
- 39ème Eliane Fermeaux 1h12m51s
- 41ème J. Pierre Brulé 1h13m10s

Pour la 3ème année consécutive nous sommes le club le plus représenté.

Au classement par équipes nous arrivons 3ème.

Un drone a filmé la course. Le film est disponible sur le site du club.

Cet hiver nous allons fabriquer des hydro speeds pour les nouveaux nageurs.

Une nouvelle saison de compétitions est commencée avec 17 sélectionnés pour les championnats de France 2018 qui auront lieu cette année à Toulouse.

RAPPORT DE LA VICE-PRESIDENTE - RESPONSABLE PSP ET VIE DU CLUB

- Le 8 octobre 2017 a eu lieu une formation d'arbitres à Chartres.
- Une formation de juges-arbitres est en prévision. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Philippe Nerrière ou Samuel Flageul.
- Le 19 novembre une compétition a eu lieu à Bonneval.
- Le 10 décembre une compétition se déroulera à Châteaudun. L'aide des membres du club est la bienvenue pour l'organisation.

RAPPORT DU RESPONSABLE AUDIOVISUEL

La Commission Nationale change de nom et devient Commission Photo et Vidéo. Participation du club à La Nuit de l'Eau Delà.

LES PREVISIONS DE SORTIES

• Avril 2018 : croisière Egypte (complet)

• Juin 2018 : Corse (en prévision)

• Avril/Mai 2019 : Guadeloupe

ELECTION PARTIELLE DU COMITE DIRECTEUR

Comme chaque année, trois membres du Comité Directeur sont sortants. Il s'agit de :

- Carine Chevereau
- Patrick Haemmerlé
- Philippe Nerrière

Ces trois personnes présentent leur candidature pour un nouveau mandat.

Aucune candidature écrite n'a été recueillie.

Après consultation, aucune autre candidature n'est déclarée dans l'assemblée présente.

Les 3 candidatures sont mises au vote.

- Carine Chevereau
- Patrick Haemmerlé
- Philippe Nerrière

sont tous les trois élus à l'unanimité au Comité Directeur pour une période de trois ans.

Le Comité Directeur se réunira très prochainement pour l'attribution des postes.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU CODEP 28

Lecture du message de Bernard Menaut par le Secrétaire du CODEP 28 FFESSM:

Je vous souhaite d'excellents travaux d'assemblée générale dont je ne doute pas qu'ils seront profitables à tous, et à notre passion commune.

Je sais que votre club recèle de nombreux talents bénévoles particulièrement dévoués dans plusieurs disciplines de la FFESSM.

Qu'ils soient particulièrement remerciés ainsi que les divers sportifs qui ont brillé récemment dans plusieurs compétitions.

Merci également aux dirigeants du Subaquatique Dunois qui ont su maintenir votre club parmi les plus dynamiques du département.

Bonne assemblée à tous, bonne soirée, et à bientôt, je l'espère.

Signé: Bernard Menaut

Projet de sortie CODEP pour 6 plongées à Ramatuelle en pension complète sur la période du 19 au 21 mai 2018.

INTERVENTION DE LA MAIRIE DE CHATEAUDUN (M. GALERNE)

Ça marche de mieux en mieux.

La formation a une place importante dans l'association. La formation des formateurs est importante et vous y êtes actifs.

La Mairie a donné entière satisfaction à vos demandes et est proche des associations moins médiatisées.

La subvention municipale est maintenue à son niveau. Nos associations drainent 5000 licenciés. Nous serons derrière vous si vous organisez de nouveau un Championnat de France.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE REGIONAL CENTRE

Je suis ému car je côtoie le club depuis 1999.

Je remercie la Communauté de Communes qui participe, au-delà de la subvention municipale, à travers l'accès gratuit aux installations.

Du 10 au 12 septembre 2018 : formation de formateurs de TIV à Chartres Vous êtes un des clubs régionaux qui pratique le plus d'activités fédérales. Un club plein de dynamisme qui marche bien.

Remise de la médaille de bronze de la FFESSM à Jacques Lhuillery

QUESTIONS DIVERSES

Pas de question relevée.

Le Président clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 22h10.

Philippe NERRIERE Président Thierry ROCHE Secrétaire Samuel FLAGEUL Trésorier



BILAN DU CLUB SUBAQUATIQUE DUNOIS

	20	16 - 2017		
RECETTES		DEPENSES		
Cotisations	10 971.45	FFESSM	3 913.15	
Cottsutions	10 371.13	TTESSWI	3 713.13	
		Assurance	2 406.40	
Subvention		Matériels	3 985.16	
Ville (2016-17)	1 600.00			
Don Crédit Mutuel	250.00	Fonctionnement	1 031.17	
Sorties (formation, loisir)	170.00	Sorties (formation, loisir)		
Camaret (Mai 2016)	170.00	Ploumanac'h (Mai 2016)	249.24	
L'Estartit (Sept 2016)	1 860.50	L'Estartit (Sept 2016)	10 308.45	
L Estartit (Sept 2010)	1 800.30	L'Estatut (Sept 2010)	10 306.43	
Roussay (Mars 2017)	1 256.51	Roussay (Mars 2017)	1 653.50	
La Graule (Avril 2017)	480.00	La Graule (Avril 2017)	585.00	
Ploumanac'h (Mai 2017)	7 757.00	Ploumanac'h (Mai 2017)	6 540.00	
Brehat (Juin 2017)	532.00	Brehat (Juin 2017)	681.00	
Erquy (Juin 2017)	2 520.00	Erquy (Juin 2017) Corse (Aout 2017)	2 780.20	
Corse (Aout 2017)	250.00		346.00	
Egypte (Avril 2018)	12 300.00	Egypte (Avril 2018)	14 543.12	
Fosse Chartres (fosses 2016-17)	458.00	Fosse Chartres (fosses 2016-17)	744.00	
Formation	993.30	Rbst Formation	222.76	
Descente du Loir (Chpt France)	7 408.50	Descente du Loir (Chpt France)	6 253.70	
		Descentes de Rivière	534.00	
		Commission audiovisuelle	70.00	
		PSP	408.09	
Dons au Club	10 733.48	Frais Formation / Encadrement / Organisation	10 733.48	
Divers	158.80	Divers	143.00	
Livret Bleu	8 267.31			
Intérets 2016	36.03			
	12, 282, 1, 2561, 1			
Solde au 1er sept. 2016	12 811.29	2 2 2 2	20 22 · ·	
Total (€)	80 814.17	Total (€)	68 131.42	
		Solde Compte Courant au 31 août 2017	4 379.41	
		Epargne (Livret) au 31 août 2017	8 303.34	



BUDGET PREVISIONNEL DU CLUB SUBAQUATIQUE DUNOIS

	20	17 - 2018		
RECETTES		DEPENSES		
Solde 2016-2017	12 682.75			
Cotisations	10 000.00	FFESSM	4 000.00	
Subvention		Assurance	2 600.00	
Ville Châteaudun (2017-18)	1 600.00	Fonctionnement	850.00	
Sorties		Sorties	21 000 00	
(formation, loisir)	29 000.00	Voyages	31 000.00	
		Formation / Encadrement	2 000.00	
		Aide au passage d'examen	800.00	
Provision sur les frais de sortie (2016-2017)		Remboursement descente de rivière	800.00	
Provision sur les mais de sortie (2010-2017)		Frais de Recyclage Encadrement	850.00	
		Frais Formation RIFAP	350.00	
		Matériels (Entretien + Renouvellement)	3 850.00	
		Fonctionnement Commission Audiovisuelle	450.00	
		PSP	600.00	
		Provision en Epargne	5 000.00	
Descente du Loir	1 200.00	Descente du Loir	1 400.00	
Divers	417.25	Divers	350.00	
Total (€)	54 900.00	Total (€)	54 900.00	